



LAVELANET

Comment réaliser des économies d'énergie ?



Les différents intervenants

Samedi 18 février. Objectif de la réunion publique : Le but de cette réunion était d'atteindre plusieurs objectifs : - permettre au public d'identifier certains des acteurs principaux et parfois incontournables.

- présenter les services et produits disponibles.

Les organisateurs ont essayé de rassembler des représentants dans les diffé-

rents secteurs : - le conseil par l'Espace Info Energie et le CAUE - un représentant des professionnels par la FFB pour la mise en oeuvre - une présentation de leviers financiers présentés par la Banque Populaire du Sud.

Où S'informer : www.mairie-lavelanet.fr www.caue-ariège.org www.fbt09.fbbatiment.fr www.aleda09.fr www.banquepopulaire.fr

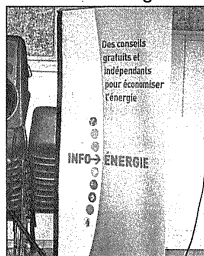
La rénovation énergétique de l'habitat

Comment réaliser des économies d'énergie ?

Espace Info Energie (EIE) : Créé et soutenu en 2001 par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le réseau compte 9 Espaces Info Energie répartis dans Midi Pyrénées portés par différentes structures dont l'ALEDA (Agence de l'Energie du Département de l'Ariège).

Ce service est proposé au grand public pour répondre aux questions sur les économies mais aussi la maîtrise de l'énergie. Toutes les pistes sont explorées pour réduire les coûts et conseiller dans leurs choix les particuliers, sans oublier de parler des Energies Renouvelables (EnR).

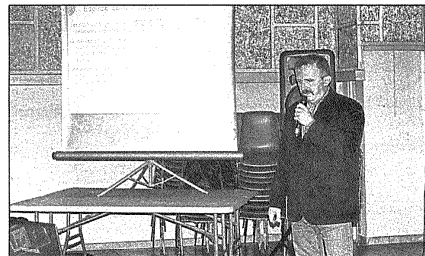
Une multitude de guides édités par l'ADEME traitent de la problématique de la maîtrise de l'énergie sont dis-



Une réunion pour informer sur un même lieu le public

ponibles en agence. Une base de données qui donne des pistes de réflexion, de l'isolation au système de chauffage en passant par la ventilation.

Le prix du pétrole et celui des énergies en général sont de plus en plus élevés et de



Des explications et des informations précieuses pour économiser l'énergie

plus en plus rare. Il conviendra de réduire nos consommations en supprimant les gaspillages inutiles, en choisissant des matériels performants et en ayant recours aux EnR.

L'EIE permet d'aider les porteurs de projets et définir

un plan d'actions, une stratégie pour la réalisation des travaux afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Avec l'aimable collaboration de Monsieur Didier BORDENEUVE Conseiller en Energie Partagé

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Rénovation

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement : Le CAUE créé à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 a pour objectif de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère en apportant un service aux personnes qui se lancent dans des projets tout en préservant et respectant le patrimoine bâti. Ses principales missions sont la sensibilisation du public, la formation

des maîtres d'oeuvres et des professionnels mais surtout le conseil aux particuliers et aux collectivités.

Fédération Française du Bâtiment : Présentation de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ariège par la secrétaire générale de la FBTP.

Avec 46 % de consommation énergétique dans les bâtiments et un parc important de logements anciens, on peut envisager le fort potentiel d'économies par la réno-

vation. La performance énergétique : un déficit qui ne se gagne pas sur le papier...mais sur le chantier.

Le secteur du bâtiment est en pleine mutation qui ne nécessite pas de nouvelles qualifications mais plutôt de nouvelles compétences et des changements d'organisations.

Cette montée en compétence des artisans et des entreprises est favorisée par la mise en place de formations : le dispositif FEEBat (formation aux économies d'énergie des artisans et entreprises du bâtiment) et les formations sur les techniques particulières comme l'isolation par l'extérieur.

La marque "Les Pros de la Performance Energétique" est un gage supplémentaire de qualité qui est offert aux particuliers.

Banque Populaire du Sud : On trouve 2 offres pour les

projets immobiliers : - pour la rénovation avec l'Eco-prêt à taux zéro et/ou le PREVair.

- pour la construction ou l'achat d'un logement neuf, le PREVair plus et le PTZ+, (Nouveau prêt à taux zéro) L'Eco prêt à taux zéro est attribué sous certaines conditions comme le revenu fiscal et pour un bouquet de 2 à 3 bouquets de travaux éligibles.

Le PREVair et le PREVair plus sont obtenus pour des travaux éligibles au crédit d'impôt souvent en complément à l'éco prêt à taux zéro ou PTZ+.

Le PTZ+ est destiné à l'achat dans le neuf sous certaines conditions et certains plafonds suivant la situation géographique. Ce prêt peut être majoré suivant le type de bâtiment à construire ou acheter et de la qualification du bien (BBC : Bâtiment Basse Consommation).



Economies d'énergie, un vrai défi pour demain